



**Convention sur la  
diversité biologique**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/13/1  
17 juin 2015

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES A LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ  
BIOLOGIQUE  
Treizième réunion  
Los Cabos (Mexique), 4-17 décembre 2016

ORDRE DU JOUR PROVISoire

**I. QUESTIONS D'ORGANISATION**

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Élection du bureau.
4. Vérification des pouvoirs des représentants à la treizième réunion de la Conférence des Parties.
5. Questions en suspens.
6. Date et lieu des futures réunions de la Conférence des Parties.

**II. RAPPORTS**

7. Rapports des réunions intersessions et des réunions régionales préparatoires.
8. Rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention et le budget des fonds d'affectation spéciale de la Convention.

**III. ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN  
ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA DIVERSITÉ  
BIOLOGIQUE 2011-2020 ET AMPLIFICATION DE CELLE-CI**

9. Examen intérimaire des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et moyens de mise en œuvre associés.
10. Mesures stratégiques en vue de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, notamment en ce qui concerne l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs.
11. Mobilisation des ressources et mécanisme de financement.
12. Autres moyens de mise en œuvre : augmentation du renforcement des capacités. Coopération technique et scientifique et autres initiatives de soutien de la mise en œuvre.
13. Coopération avec d'autres conventions et organisations internationales.

#### **IV. AUTRES QUESTIONS DÉCOULANT DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONVENTION**

14. Article 8j) et dispositions connexes : lignes directrices pour le rapatriement des connaissances traditionnelles ; directives pour l'élaboration de législation ou autres mécanismes, et recommandations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.
15. Diversité biologique marine et côtière : aires marines d'importance écologique ou biologique ; plan de travail spécifique sur la diversité biologique et l'acidification dans les zones d'eau froide ; impact des déchets en mer et du bruit anthropique sur la diversité biologique marine et côtière en milieu marin ; planification de l'espace marin et initiatives de formation.
16. Espèces exotiques envahissantes : risques associés au commerce ; expériences de l'utilisation d'agents de lutte biologique ; outils d'aide à la prise de décisions.
17. Autres questions scientifiques et techniques, notamment la biologie synthétique, les répercussions de l'évaluation de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques sur les pollinisateurs et la gestion durable de la faune et de la flore sauvages.

#### **V. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION**

18. Amélioration de l'efficacité des structures et des processus de la Convention, y compris l'intégration de la Convention et de ses protocoles.
19. Lignes directrices pour les sixièmes rapports nationaux, modalités des éditions futures des Perspectives mondiales de la diversité biologique et indicateurs.

#### **VI. QUESTIONS FINALES**

20. Autres questions.
  21. Adoption du rapport.
  22. Clôture de la réunion.
-